

Les nouveaux cadres législatifs agricoles peuvent-ils dynamiser l'économie des territoires ruraux ?

!! WEBINAIRE !!

Pourquoi cette session ?

Au cours des 12 derniers mois, plusieurs législations sont entrées en vigueur qui peuvent concerner les activités agricoles et les entreprises rurales : Loi d'avenir agricole, PAC 2014-2020, Loi ESS, ordonnance crowdfunding... Ces nouvelles règles du jeu vont être appropriées par les acteurs de terrain, porteurs de projet, agriculteurs, associations... et vont modifier leur manière d'entreprendre, de concevoir et de financer les activités agricoles et rurales. S'il est difficile d'avoir une vision d'ensemble de l'impact de ce nouvel environnement réglementaire et financier, cette session vise à répondre aux questions suivantes : quelles sont les principales modifications apportées par le nouveau cadre législatif ? Quelles inflexions des tendances actuelles peut-on alors imaginer ? Quels sont les indicateurs à suivre sur le terrain pour observer ces tendances ?

Nous vous proposons un zoom sur quatre thèmes avec le point de vue d'experts, le tout sous forme de webinaire (= séminaire web) ! Deux premiers thèmes seront traités lors de la matinée du lundi 29 juin 2015 : installations en agriculture, et économie de montagne.

Une session pour qui ?

- ▶ Vous souhaitez faire le point sur les nouvelles législations et leurs conséquences concrètes pour les entreprises de votre territoire ;
- ▶ Vous travaillez sur un projet de territoire et vous cherchez à anticiper les tendances en matière de développement rural, ou à calibrer un dispositif en fonction des opportunités et contraintes réglementaires et financières.

Programme et intervenants

- ▶ Installations en agriculture : le point de vue de Fabien Clave, Responsable de l'unité Projets des exploitations - Agriculture durable à la DDT de l'Ardèche ;
- ▶ Économie de Montagne : le point de vue de Jean-Michel Noury, chef de projet à SUACI Montagn'Alpes ;

Animatrice

Charlène Nicolay, Cap Rural.

Méthode

Au cours du webinaire, chaque thème est traité en une heure : l'intervenant expose son point de vue (video+audio+diaporama), puis l'on procède aux questions-réponses. Lors de l'exposé, les participants posent leurs questions par écrit. Celles-ci sont compilées par l'animatrice. La participation au webinaire nécessite un ordinateur connecté à internet et disposant de son. Lors de l'inscription, chaque participant indique à quels thèmes il souhaite participer.

Informations pratiques

- ▶ Session d'information réservée aux structures et personnes cotisantes à Cap Rural ([télécharger le bulletin de cotisation](#)) ;
- ▶ Lundi 29 juin 2015 de 9h30 à 12h30 : les horaires de chaque thème seront confirmés après inscription ;
- ▶ Inscription sur www.caprural.org, date limite d'inscription : 20 juin 2015 ;
- ▶ Renseignements auprès de Charlène Nicolay : agriruralite@caprural.org